

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIERES

DU JEUDI 5 OCTOBRE 2017

Présents : MM. Didier CALVET, Denis BELARD, Babeth ROUGE, Fabienne VIGNES, Michel COLAY, Daniel JEAN, Fabienne JEAN, Sophie MARTY, Quentin MICHELON.

Excusés : Claude FOLTRAN, Martine LAFON.

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal de septembre 2017 est adopté à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour est ensuite abordé et respecté.

1) Travaux de voirie 2017 : attribution d'un fonds de concours par la Communauté d'Agglomération, Présentation par M. le Maire, Didier CALVET. Les travaux de voirie 2017 s'établissent à 27 759,48€ subventionnés à hauteur de 10 068€ (FDAL+DETR) ; reste à la charge de la commune 17 691,48€ dont 50% seront pris en charge sous forme de dotation par la Communauté d'Agglomération (sans récupération de TVA par la commune sur ces 50%). Délibération pour acceptation : vote favorable à l'unanimité des présents.

2) Modification du périmètre et des statuts de la Communauté d'Agglomération Foix-Varilhes, Délibération :

- Retrait de la commune de Freychenet au 31/12/2017, Vote favorable à l'unanimité des présents ;

- Projet de statuts (entrée en vigueur au 01/01/2018) concernant les compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires (Habitat, ville, milieux aquatiques, déchets, centre de secours, sports, culture, ...).

Le Conseil municipal se détermine favorablement à l'unanimité des présents.

3) Bilan d'exploitation budgétaire au 30/09/2017 : pas de problème particulier pour l'année 2017 ; une certaine incertitude sur la réalité future des dotations.

4) Mise en place de la nouvelle indemnité salariale au 01/01/2018 :

Selon le nouveau cadre règlementaire les 5 salariés de la commune toucheront désormais l'IFSE ; l'étude budgétaire sera faite pour la réunion de Novembre 2017 avant délibération.

5) Invitations diverses :

- PNR les 13 et 14 Octobre, par demi-journées, thème majeur : l'eau
- SCOT 10 Octobre, Plan Climat et Déplacements

Le Conseil Municipal sera représenté.

6) Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Attribution de la somme de 2000€ pour 2016 (non versé) et 2017, délibération favorable à l'unanimité des présents.

7) Goûter de fin d'année sous les auspices de la Municipalité :

Toujours intergénérationnel et à destination des Loubiérois.

La date définitive sera arrêtée en fonction des disponibilités de l'artiste du spectacle (entre le 2 Décembre et la mi-Janvier).

8) Questions Diverses :

- Point information révision PLU : 3^e réunion de la Commission d'Urbanisme avec SCI Le Chêne Bleu

_ Proposition et première réflexion sur la création d'abris-bus : arrêts scolaires précisés, définition des lieux de création, sécurité, modélisation.

La réflexion sera prolongée avant décision.

La présente séance du Conseil Municipal de Loubières est levée par M. le Maire, Didier CALVET à 19h50.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,